


A vos agendas

Le 26 juin à midi à l'Institut de Differt, barbecue de la Petite Plante. Cette année, plus encore qu'avant, LPP a besoin de l'aide de toute la population du Sud-Luxembourg afin de concrétiser son projet d'expansion. Elle répond ainsi à une demande toujours plus prégnante d'accueil et veut mettre à la disposition de familles fatiguées ou éprouvées par une urgence deux lits de répit pour accueillir leur enfant ou parent handicapé.

Le 4 juillet, pèlerinage du doyenné de Messancy à Banneux, renseignements chez M. le Curé (063/67 78 01).

Mœurs et coutumes de Halanzy

Thierry Becker a remis en forme à l'aide des technologies actuelles les notes de Jeanne Bourguignon que son frère Jean-Marie Becker avait éditées au début des années 70. Le fascicule est en vente à la librairie halanzinoise au prix de 10 euros.



Depuis le 1er juin, la chaîne KTO (Télévision catholique) se réjouit d'être aussi diffusée dans l'offre télé numérique de base du distributeur VOO. Diffusée 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, KTO est disponible sur le canal 144 du décodeur numérique du réseau VOO. Cette chaîne est également diffusée sur Proximus TV.

Premières communions

Le dimanche 29 mai dernier, dix enfants ont communié pour la première fois au corps du Christ.



Il s'agit de Nicolas Bechoux, Noémie Beroudiaux, Margaux Dardenne, Thomas Eischen, Angie Fichant, Emelyne Liegeois, Ema Pelini, Zoé Poliart, Rebecca Sainlez et Maria Madalena Santos Inocio.

Photos de la cérémonie sur <http://www.halanzy.eu/paroisse/>

In memoriam

Nous recommandons à vos prières Monsieur Ghislain VERDONCK né à Mouscron le 30/08/1931 et y décédé le 25 mai 2016. Le défunt est le papa de Sabine VERDONCK, assistante paroissiale pour le secteur Halanzy-Musson

éditeur responsable : andré remacle 063/67 71 33 andre.remacle@gmail.com

Amoris laetitia par le pape François

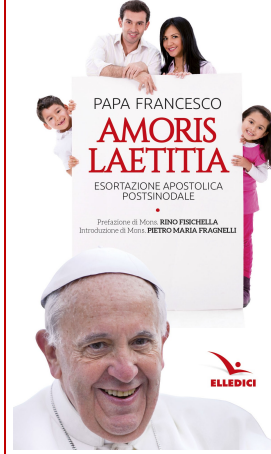
synthèse proposée par Mgr Jean-Pierre Delville, évêque de Liège (suite)

3. **La famille dans l'enseignement de l'Église** : "grâce du sacrement" et "semences du Verbe"

Le chapitre 3 (58-88) est intitulé: "Le regard tourné vers Jésus: la vocation de la famille". Il forme une synthèse de l'enseignement de l'Église sur la famille. Il souligne l'apport de Jésus, de sa vie familiale et de sa parole (61-66). Il valorise le mariage comme sacrement (71), mais tient compte aussi des situations de cohabitation, qu'il appelle les semences du Verbe (76-79). Il aborde en outre la transmission de la vie et l'éducation des enfants (80-85).

4. **La famille et l'amour** : "mon mari ne me regarde pas" Le chapitre 4 (89-164), "L'amour dans le mariage" développe le sens de l'amour. Il commence par une analyse serrée de l'hymne de saint Paul à l'amour (1 Co 13, 4-7), puis il l'applique au mariage: "Le mariage est une amitié qui intègre les caractéristiques de la passion, mais est toujours orientée vers une union de plus en plus stable et intense" (125). Le pape a quelques phrases très concrètes sur le regard: "Mon mari ne me regarde pas, il semble que pour lui je suis invisible. Regarde-moi quand je te parle !" (128).

Les joies les plus intenses naissent quand on peut procurer du bonheur aux autres. Il rappelle trois mots clés de la vie en couple: "S'il-vous-plaît, merci, pardon" (133). Il parle du dialogue, de l'amour-passion et de la dimension sexuelle: "la sexualité est un langage interpersonnel où l'autre est pris au sérieux, avec sa valeur sacrée et inviolable" (151). "L'érotisme le plus sain, tout en étant uni à une recherche de plaisir, présuppose la stupeur, et ainsi peut humaniser les impulsions" (151). Il sait que la sexualité peut devenir source de souffrance et de manipulation (154). On doit s'opposer donc à toute forme de soumission sexuelle (156).



5. **Famille et fécondité** : "le mystère de la création" Le chapitre 5, intitulé "L'amour qui devient fécond" (166-198) est centré sur le don de la vie et l'accueil de l'enfant. Il souligne l'expérience de la grossesse pour la femme (168). Il valorise aussi la paternité. Il envisage la fécondité élargie comme l'adoption, l'accueil des pauvres (183). Il aborde la condition des enfants et celle des personnes âgées (191). Il souligne l'importance de la mémoire historique des personnes âgées

(193). Il développe l'expérience de la fraternité (194). Il n'oublie pas les situations telles que celles des familles monoparentales, des filles-mères, des handicapés et des malades.

6. **La famille dans l'accompagnement pastoral** : "la danse ne doit pas s'arrêter" Le chapitre 6 s'intitule "Quelques perspectives pastorales" (199-258). Il aborde l'accompagnement des familles en paroisse et en Eglise. Il évoque la formation affective des séminaristes (203). Il balise l'accompagnement des fiancés et la préparation au mariage (205), y compris la préparation de la célébration. Il touche également à l'accompagnement des jeunes époux (217). Le pape évoque ses souvenirs personnels : "Je me rappelle un refrain qui disait que l'eau stagnante se corrompt, se gâte. C'est ce qui arrive quand la vie d'amour des premières années de mariage stagne, arrête d'être en mouvement, cesse d'avoir cette inquiétude qui la pousse en avant. La danse projetée en avant, avec cet amour jeune, la danse avec les yeux émerveillés pleins d'espérance, ne doit pas s'arrêter" (219). Les crises marquent aussi la vie du couple (232), "elles font parties de sa dramatique beauté" (232). Il faut pouvoir accompagner les ruptures et les divorces (241). "Aux divorcés qui vivent une nouvelle union, il est important de faire sentir qu'ils font partie de l'Eglise, qu'ils ne sont pas excommuniés" (243). Il faut leur rendre plus accessibles les procédures pour la reconnaissance des cas de nullité de mariage (244). Attention de ne pas prendre les enfants en otages dans les cas de divorces, dit le pape (245). A propos des personnes de tendance homosexuelle, le pape reprend la déclaration des pères synodaux: "nous désirons rappeler que toute personne, indépendamment de sa tendance sexuelle, doit être respectée dans sa dignité et accueillie avec respect, quelle que soit son orientation sexuelle" (250). Il rappelle aussi que les unions entre personnes homosexuelles ne peuvent pas être mises sur le même pied que le mariage (251). Il évoque les familles qui vivent un deuil et l'importance de se préparer à la mort, sachant que "la foi nous assure que le ressuscité ne nous abandonnera jamais" (256).

Célébrations eucharistiques

Mercredi 22 juin à 18h30 : messe

pour les défunts de la famille Schleich-Pirotte,
pour Léon Baillieux, Gilberte Jamin, Lucienne Fouss et Ghislain Lefort,
pour Robert, Serge et Olivier Binda.

Judi 23 juin à 8h00 : messe

pour Raymond Rolet,
pour l'abbé André Guiot (J.C.).

Dimanche 26 juin, à 10h30 Grand-messe paroissiale

pour Jeanne Ambroise et les défunts de la famille Harlange-Ambroise,
pour Denis et Josette Nottet,
pour Arlette Denef et Yvon Monneau,
pour Micheline Rolet,

pour Lucie Ambroise-Nottet (P.S-R.).

Mercredi 29 juin à 18h30 : messe

pour François Gérard et les défunts de la famille Gérard-Spôte,
pour Vinciane et Daniel Schleich.

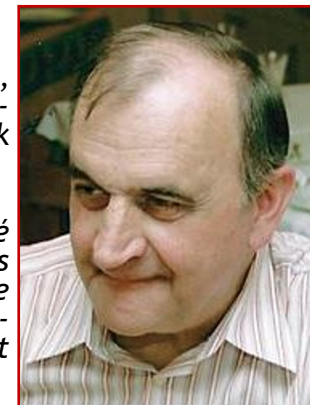
Judi 30 juin à 8h00 : messe

pour René Pierre et sa famille.

Durant les vacances d'été, la messe du jeudi matin est supprimée.

Vendredi 1er juillet à 18h30

pour l'ensemble du doyenné de Messancy :
messe à la mémoire de l'abbé André Guiot,
curé de Halanzy entre 1988 et 2009. La célébration sera présidée par l'abbé Patrick Graas, doyen de Messancy.



Né à Mortinsart le 26 janvier 1944, l'abbé Guiot a d'abord été vicaire à Andenne, puis curé à Mussy et à Halanzy, il a été ensuite affecté à la paroisse de Chenois avant de rejoindre la maison de repos de Rouvroy. Il est décédé à Arlon le 13 mai 2016.

Dimanche 3 juillet à 10h30 : Grand-messe paroissiale

Collecte pour le Centre des Immigrés

pour René Mangin et Julienne Couzet,
pour Jeanne Perrad, Georges et André Thines et les défunts de la famille,
pour Marie Robert, Alphonse Remacle et les défunts de la famille,
pour Alain et Robert Bon.

Mercredi 6 juillet à 18h30 : messe

pour Hyacinthe Jamin et Félicité Dehaye (messe fondée),
pour Vinciane et Daniel Schleich.
pour les défunts de la famille Hissette-Douret,
pour Suzanne Guébels (messe fondée).

Dimanche 10 juillet, à 10h30 : Grand-messe paroissiale

pour les défunts de la famille Boeur-Yande et Muriel,
pour Maurice Guébels (anniversaire), Jean-Michel Jacques et les défunts des familles Guébels-Frantz et Gries-Biver,
pour les défunts de la famille Dauphin Guégan,
pour Micheline Rolet.